

Le travail domestique : occultation de la personne et de catégories de genre existantes

Melchicedec Nduwayezu

*Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université du Burundi
Laboratoire de Recherche et d'Intervention pour le Développement Individuel, Social et
Communautaire (LRIDIS)
Email: nmelchicedec@gmail.com*

Salvator Nahimana

*Institut d'Education Physique et des Sports de l'Université du Burundi
Laboratoire Universitaire de Recherche en Activités physiques et sportives pour le Développement
social et la Santé (LURADS)
Email: salvator.nahimana@ub.edu.bi
and*

Célestin Mvutsebanka

*Institut d'Education Physique et des Sports de l'Université du Burundi
Laboratoire Universitaire de Recherche en Activités physiques et sportives pour le Développement
social et la Santé (LURADS)
Email: mvutsebanka@yahoo.fr*

Résumé

Le travail domestique est présenté dans la littérature et les représentations sociales comme un métier essentiellement féminin et du domaine privé. Le développement de ce secteur et sa situation actuelle au Burundi et dans la sous-région interroge les présupposés théoriques souvent mobilisés pour décrire et expliquer le phénomène. Cet article a pour objectif de montrer les limites d'une vision restée occidental-centrée du travail domestique et de réactualiser le débat sur la question au regard des développements en cours dans le monde du travail. La présente étude se base sur des données ethnographiques produites sur le terrain burundais. Comme dans les autres pays de la Région des Grands Lacs Africains, il y a presque autant d'hommes que de femmes exerçant ce genre de travail. Ces travailleurs sont poussés à s'engager dans ce genre d'activités à cause des conditions de précarité dans lesquelles ils se retrouvent eux-mêmes et leurs familles. L'article prolonge en même temps l'intérêt porté à l'étude des catégories à la marge et interroge dès lors le travail domestique au prisme des catégories de genre. De plus, étant donné que le travail constitue un type de rapport social, l'article ouvre des pistes de recherche sur le genre et la domesticité dans leur articulation aussi bien des rapports conjugaux que ceux présents dans le travail salarié classique.

Mots clé: Genre, travail domestique, Burundi, dichotomie public/privé, rapport social

Abstract

Domestic work is presented in literature and the social representations as an essentially female occupation and taking place in the private realm. The development of this sector of activities and its current situation in Burundi and the sub-region questions the theoretical assumptions often mobilized to describe and explain the phenomenon. The article highlights the limits of a still western-centered vision of domestic work and spark a new debate on the issue in the light of current developments in the sphere of salaried work. This study is based on ethnographic data produced in the Burundian field. As in other countries of the African Greats Lakes Region, there are almost as many men as women in this kind of work. These workers are pushed to engage in this kind of activity because of the precarious conditions in which they find themselves and their families. The article thus extends the interest in the study of marginal categories and therefore questions the domestic work through the prism of gender categories. Moreover, given that this work constitutes a type of social relationship, the article opens up avenues for research on gender and domesticity in their articulation of both marital relationship and those taking place in classic salaried work.

Keywords: Gender, domestic work, Burundi, private/public dichotomy, social relationship

Introduction

La domesticité a existé depuis des siècles et serait une constance anthropologique universelle (Héritier, 2001). Partout dans le monde, des gens se sont retrouvés au service des autres à différentes époques, sous des formes variées. Les tâches qu'assument les travailleurs domestiques jouent un rôle capital pour accroître notamment la participation des femmes au marché du travail, mais il s'agit aussi d'un secteur qui pourvoie de l'emploi à un nombre assez important de gens (Fouquet, 2001). Malgré cette importance, il s'agit d'une catégorie de travailleurs qui attirent moins l'intérêt aussi bien des pouvoirs publics que des chercheurs (Destremau et Lautier, 2002). En témoigne la difficulté à appréhender statistiquement ce phénomène (Hau-nung Chan 2005, Simonovsky et Luebker, 2012) et son occultation dans l'analyse des rapports de genre. Lorsqu'il en est question, le travailleur est considéré comme le prolongement de l'activité de la femme, surtout qu'il est présenté souvent comme une figure féminine (Rollins, 1985 ; Roy, 2006). Il occupe souvent les femmes des classes populaires et surtout des femmes migrantes (Jeffrey, 2015 ; Kambouri, 2008). Pourtant, il y a aussi des contextes, par ailleurs pas isolés comme celui du Burundi, où une majorité de ces travailleurs est masculine (Deslauriers, 2017). Le système de domesticité n'advient cependant pas avec la colonisation. Nsabimana (1993) et Botte (1982) montrent qu'à différents échelons de la hiérarchie sociale et politique, la plupart des dignitaires avaient plusieurs personnes à leur service. Les chefs locaux, qui étaient en charge du recrutement de cette main d'œuvre détournaient une partie de

cette dernière à leur avantage¹. Le présent article se donne pour objectif de prolonger les réflexions sur la place du travail domestique dans les théorisations sur le genre et sur la dichotomisation des espaces privé et public lorsqu'il s'agit de parler de ce type d'activité. Après une brève présentation du contexte et de la problématique, l'article revient sur la signification du travail domestique en tant que relation de travail particulière, montre ensuite la nécessité d'une révision épistémologique concernant le genre du travailleur et l'espace dans lequel son travail prend place. La conclusion récapitule les principales intuitions et propose des pistes de recherche pouvant enrichir les réflexions sur ce sujet.

Contexte du travail domestique et problématisation

Du fait de sa perte d'importance numérique en occident, le travail domestique attire moins l'attention des chercheurs en tant que clé d'analyse des rapports sociaux. Lorsque cette dimension est prise en compte, elle est souvent analysée sous l'angle des rapports de classe, de race. Dans ce dernier cas, les analyses opposent souvent les femmes entre elles. Cet aspect est mis en évidence par Destremau & Lautier en ces termes : « *Si la relation de travail domestique relève bien des rapports de genre, elle présente cet aspect paradoxal de se nouer avant tout entre deux femmes* » (Destremau & Lautier, 2002, p. 253). Même reconnu, le travailleur domestique semble globalement occulté dans les réflexions portant sur la division du travail domestique entre hommes et femmes et sur celles portant sur le genre. En raison de l'importance numérique plus ou moins négligeable de ces travailleurs dans le contexte occidental (Simonovsky & Luebker, 2012), ces analyses gardent leur pertinence dans ce contexte mais la transposition des théories élaborées à partir desdites analyses gagnerait à être nuancée lorsqu'elles doivent s'appliquer dans les contextes non-occidentaux.

En effet, lorsqu'il s'agit de considérer ce travail en dehors du contexte occidental, plusieurs aspects invitent le chercheur à être attentif à ce personnage d'autant plus que la plupart des familles font recours à ce type de professionnel. Au Burundi, Nkurunziza (2017), estime qu'ils seraient environ près de quatre-vingt milles à exercer dans les ménages, surtout dans les centres urbains. La difficulté tient au fait qu'il reste difficile de se représenter la proportion des ménages qui emploient les travailleurs domestiques (Simonovsky & Luebker, 2012.)

Au-delà de constituer un objet de prestige de classe sociale le travail domestique constitue aussi une aide précieuse dont certains foyers ne sauraient se priver et cela pour deux raisons majeures selon la recherche ethnographique réalisée. La première tient à la nécessité de ce service pour libérer la femme qui s'en chargerait et de lui permettre de prendre un emploi rémunéré à l'extérieur du foyer ou au mieux d'augmenter ses chances de gagner des revenus supplémentaires.

1 Mechtilda Inakinonko, indique que son père, qui était lui-même un chef dans sa localité, recrutait des gens pour aller travailler à la cour du Roi ou chez les Princes mais retenait une partie pour travailler chez lui. Communication personnelle le 8/6/2018.

Une autre raison tient à l'ignorance ou à la dévalorisation de ce travail et de sa signification aux yeux d'autrui. En effet, pour avoir grandi dans des familles où tout le travail domestique était fait par un personnel recruté à cette fin, beaucoup de filles et surtout de garçons se retrouvent épouses et maris sans la moindre connaissance de comment ce travail se fait. A l'instar de cet interlocuteur de Ehrenreich (2003) qui lui dit « *Je ne suis pas confiante en moi-même en cette matière* » ou « *je ne saurais vraiment pas par où commencer* ». Cela peut se comprendre dès lors que beaucoup de gens apprennent à faire ce travail de leurs parents et que ces derniers ne le font pas eux-mêmes. L'auteure constante qu'il s'agit d'un problème qui se transmet à l'instar d'un gène et fait constater que dans la société américaine qu'elle étudie « *La classe supérieure américaine élève une génération de jeunes qui vont, sans assistance constante, suffoquer dans leurs propres détritrus* » (Ehrenreich, 2003, p.100). D'une manière ou d'une autre, la présence des travailleurs domestiques pérennise la nécessité de ces travailleurs et permet de reproduire non seulement la nécessité de ce service mais également les conceptions et représentations sociales du travail domestique.

En outre, alors que dans le monde occidental, ce secteur est dominé par les femmes comme en témoigne le vocabulaire utilisé², on observe que dans certaines parties du monde, des hommes participent davantage à ce travail (Gubin & Piette, 2001). Un rapport d'une enquête réalisée par IDAY (2016) révèle par exemple qu'en Afrique de l'Est, il y a 6 femmes pour 4 hommes dans cette profession à l'exception du Burundi où les hommes sont majoritaires. Selon l'enquête réalisée par une Organisation non Gouvernementale Terre des Hommes en partenariat avec IDAY³ dans certaines agglomérations urbaines burundaises, les hommes/garçons représentent 61,3% des travailleurs domestiques contre 38,7% des filles/femmes. Il s'agit par ailleurs d'une évolution historique récente car au début de ce travail salarié dans le contexte burundais, il s'agissait d'un travail plutôt exclusivement masculin. Les agents de l'administration coloniale, qui étaient pour la plupart des militaires, des célibataires ou des missionnaires, ont embauché des hommes (Deslauriers, 2017) en partie en raison des restrictions d'accès à la ville qui frappaient les femmes et la conception du travail salarié féminin (De Baeck, 1957).

A partir de ces considérations, une série de questionnements se posent. Que représente la figure du travailleur domestique dans la configuration familiale ? Dans le contexte où ce travailleur peut être aussi bien une femme/fille ou un homme/garçon, qu'est-ce que cette spécificité apporte aux analyses sur les rapports de sexe dans la sphère familiale ? En réponse à ces questions une hypothèse théorique s'impose : le travail domestique résiste à ? territorialisation et rejette les dichotomies public/privé et masculin/féminin.

- 2 Il s'agit d'une travailleuse, d'une migrante, d'une femme de ménage, etc. la littérature occidentale fait rarement mention du garçon ou d'un homme exerçant dans ce secteur.
- 3 Il ne faut pas oublier non plus qu'ils sont souvent produits à des fins militantes par des organisations non gouvernementales qui ont un intérêt fondamental à souligner la pertinence du travail domestique. Les nouvelles estimations mondiales et régionales s'appuient donc exclusivement sur les sources officielles.

Méthodologie

Les données exploitées proviennent d'une enquête réalisée dans le cadre d'une recherche doctorale sur la reconfiguration des rôles conjugaux dans des familles en situation de vulnérabilité professionnelle masculine. Les données ont été recueillies au cours d'un travail de terrain réalisé entre janvier 2018 et décembre 2020 lors de mes séjours de recherche en Mairie de Bujumbura. L'enquête a été menée par observation et par entretien. Elle a été focalisée sur les conjoints/employeurs en couple. Un complément d'informations a été recueilli, par entretien, auprès d'une vingtaine de travailleurs domestiques, hommes et femmes. Ces entretiens avec les travailleurs ont été réalisés en *focus groups* comprenant entre 5 et 10 participants pour favoriser la richesse des débats. Dans ces entretiens, les hommes et les femmes ont été séparés pour réduire les effets de domination liés au genre. Durant ce processus, des notes de terrain ont été prises pour mieux saisir la matérialité des propos qui sont développés par les deux catégories d'enquêtés. Ces données empiriques sont confrontées à la littérature existante sur le sujet.

Le travail domestique théoriquement mal délimité et empiriquement difficile à appréhender

Le travail domestique est mal délimité théoriquement et cela rend difficile son appréhension empirique. Dans ce domaine, le travailleur semble ne pas avoir de cahier de charges connues. Une caractéristique commune fédère toutes les catégories de travailleurs domestiques selon l'OIT (p. 2, n.d), il s'agit du fait qu'ils sont employés dans ou par un ménage.

Avant de poursuivre la discussion, une remarque s'impose au regard des données produites sur le sujet dans le contexte de la présente étude. La littérature sociologique présente parfois la domesticité comme un type d'esclavage moderne. Ce genre de considération peut cependant être nuancée si on tient compte de la rareté de l'emploi et l'absence de politiques destinées à concilier le travail et la vie de la famille surtout pour les femmes dans le contexte burundais. C'est ce que fait constater d'une certaine manière Dominique Fougeyrollas-Schwebel lorsqu'il fait remarquer que « *Le travail domestique relève aujourd'hui de la stratégie de flexibilité de l'existence personnelle de certains comme de la nécessité absolue de service d'autres* » (Fougeyrollas- Schwebel, 2001, p.352). Il s'agit d'une solution intermédiaire qui concilie en quelque sorte deux demandes complémentaires comme cela est démontré dans la section suivante.

La domesticité comme gage de survie pour les travailleurs et leurs familles

Diverses études sur l'économie burundaise et les conditions de vie de la population prouvent l'état de paupérisation dans lequel se trouve la plupart des ménages. Les données fournies par la Banque Mondiale (2016, p.158) révèlent que le nombre de personnes vivant dans un ménage est élevé. Il se situe entre 5,6 et 6,1 au moment où les parcelles exploitées sont exigües, de l'ordre de 0,46 ha par ménage. Exclues de force de l'agriculture et partant de moyens de leur subsistance, beaucoup de ces personnes vont tenter leur chance dans les centres urbains. Comme le fait constater Gill Lesly dans le cas de La Paz, une ville bolivienne en arrivant en ville, ces personnes sont prises en charge par les familles qui les emploient et de cette manière leurs familles d'origine se trouvent un peu déchargées (Gill, 1990, p.125). Lors des entretiens réalisés avec le groupe des domestiques, ils ont mentionné qu'ils n'avertissent personne lorsqu'ils décident de s'en aller. Dans une enquête réalisée en 2014⁴ sur la protection des enfants au Burundi, certains parents du monde rural se plaignaient que leurs enfants partent et qu'ils ne savent pas où aller les rechercher. Ces derniers demandaient aux responsables des ONGs œuvrant dans le domaine de la protection de l'enfance de les aider à retrouver et à ramener leurs enfants en famille. Un pari difficile à réaliser si on se représente la pauvreté dans laquelle vivent certaines familles d'après Philippe Auvergnon, (2013), expert de l'Organisation Internationale du Travail dans ses réflexions sur le travail décent. Mais cette pauvreté ne suffit pas pour expliquer le départ de ces enfants. L'image de la ville est idéalisée, considérée comme pleine d'opportunités d'emplois tandis que la dévalorisation du métier agricole se généralise et pousse à l'exode rural fait constater Agadjanian (2003).

Comme le témoignent certains de ces ruraux qui se font embaucher comme travailleurs domestiques, à leur arrivée, ils ne savent rien de la cuisine ou que très peu contrairement aux femmes de ménages albanaises travaillant en Grèce dont parle Kambouri (2008). Ils sont, pour beaucoup, formés par leurs propres employeuses ; d'autres se font aider par leurs collègues exerçant dans des maisons proches. Avec ces lacunes, ils acceptent de très bas salaires, le temps d'apprendre et de maîtriser l'art culinaire. A ce sujet, le constat de Nasima Moujoud (2017) est illustratif. En effet, en se basant sur l'étude qu'elle réalise au Maroc, l'auteure comprend que, du point de vue de ces jeunes, la domesticité signifie un espoir de vivre mieux ou moins mal. Lorsqu'ils estiment qu'ils peuvent se débrouiller assez bien, ils changent d'employeur pour chercher celui qui paierait mieux. L'engagement dans ce travail signifie pour beaucoup de ces jeunes un départ pour une longue aventure urbaine, parce que dès qu'ils ont réuni un capital suffisant, ils se lancent dans d'autres activités. Les interlocuteurs interrogés indiquent qu'ils acceptent le travail domestique tel qu'il se présente parce qu'ils n'ont pas d'autres choix.

4 Il s'agissait d'une étude conduite par l'Organisation Terre des Hommes sur la protection de l'enfant dans certaines provinces où elle mène ses interventions.

Ce qui se passe chez les enquêtés burundais ressemble à ce qui est déjà décrit par les autres chercheur-e-s qui ont analysé la domesticité dans des situations analogues comme celle de la Tanzanie (Bujra, 2000) et de la Zambie (Pendame, 2006 ; Tranberg Kansen, 1992). Par exemple, Janet Bujra fait remarquer dans son étude que les travailleurs n'ont d'autres alternatives que de se trouver du travail ou un autre moyen de subsistance (Bujra, 2000, p.135). Cette situation n'est pas spécifique à l'Afrique. S'il s'agit ici essentiellement d'une migration interne : campagne-ville, la migration internationale est, elle aussi, souvent expliquée comme une aventure à la recherche d'une situation moins mauvaise que celle que l'on mène chez soi. Partant de l'expérience des femmes et filles philippines, connues pour leur présence dans la main d'œuvre domestique en occident, Liane Mozère fait remarquer que pour certaines d'entre elles, il s'agit d'une manière pragmatique de construire un avenir ressenti comme sans issue (Mozère, 2001, p. 316).

Les enquêtés soutiennent que cette profession de travailleur domestique, quand bien-même elle est négligée, elle leur permette de se réaliser dans la vie. Grâce elle, ces jeunes peuvent réaliser certains de leurs rêves comme se marier, acquérir des biens, avoir une certaine considération dans la société. Certains de ces travailleurs disent engager, à leur tour, des ouvriers chez eux pour épauler leurs épouses ou leurs parents. Si ce travail domestique, malgré sa relative dévalorisation, profite à ceux qui l'exercent, il constitue aussi, pour les employeurs, une nécessité pour plusieurs raisons.

Travail domestique : un impératif d'adaptation et un symbole de résistance au déclassement

Pour beaucoup d'auteurs intéressés par le sujet, la présence d'un travailleur domestique est justifiée par la capacité de la femme à financer un substitut à son propre travail ou le luxe réservé à celles qui ont les moyens financiers de faire faire, par les autres, les tâches domestiques qui leur incomberaient sinon (Roy, 2006, p.106). Si cette piste ne doit pas être écartée, il s'avère important de la nuancer comme on le verra dans la suite de la discussion. En occident, le recrutement d'un travailleur domestique s'est expliqué pour certains observateurs, par la volonté de la femme, de se libérer des corvées domestiques pour jouer un rôle actif dans l'espace public (Bujra, 2000, p. 65). N'empêche cependant que, même pour la femme au foyer, le recrutement d'un travailleur domestique ou même de plusieurs, n'est pas exclu comme cela s'observe dans certains ménages Burundais. Dans le travail de terrain réalisé, deux logiques découlant de la réflexion menée dans le paragraphe précédent semblent animer les enquêtés. Il s'agit de la nécessité de poursuivre son activité à l'extérieur pour l'épouse devenue la principale ou l'unique pourvoyeuse de la famille d'une part et d'une symbolique qui est renvoyée à autrui pour montrer que malgré les difficultés, le couple tient le coup.

Economie de la domesticité et adaptation à la baisse de revenus

Lorsque l'état se resserre sur le couple dont le mari est privé de revenus, ce qui est loin d'être une exception dans le contexte burundais, l'épouse, déjà engagée à l'extérieur dans un emploi rémunéré, est susceptible de s'y investir davantage. Certaines des femmes rencontrées durant le travail de terrain expliquent que le salaire qu'elles ont à la fin du mois ne peut pas couvrir les dépenses de la famille. Même lorsque des privations importantes ont été consenties, ce salaire reste, pour la plupart de ménages, insuffisant. Pour cela, il n'est pas du tout maladroit de laisser les enfants à une ou un domestique (Bujra, 2000, p. 65). On peut s'en convaincre facilement au regard de la grille salariale pratiquée dans certains pays comme l'indiquent les données fournies par l'EMCVB⁵ (République du Burundi, 2015). Beaucoup d'enquêtées femmes sont obligées de compléter leur salaire par différentes activités après ou en dehors des heures de service. Une d'entre elles, enseignante à l'école fondamentale, mère de cinq enfants ayant son mari au chômage depuis une année, dit : « *Je peux envisager toutes les réductions possibles par rapport à nos besoins, mais je ne peux pas me passer d'un travailleur domestique parce qu'autrement il me serait moi-même impossible de travailler. Je préfère diminuer la ration mais je dois me rassurer que les enfants aient un aide domestique parce que je ne suis pas présente à la maison la majeure partie de la journée* ». ⁶

Mais, comme le rendent compte aussi bien les employeurs que les travailleurs eux-mêmes, il devient difficile pour un ménage confronté à une réduction drastique des revenus de maintenir les services d'un domestique. Le travailleur est parfois découragé par les amis ou le voisinage de la famille qui veut l'employer. Il est prévenu sur les difficultés auxquelles il pourrait être confronté s'il acceptait d'être embauché dans ladite famille. L'expérience de privation que vit une telle famille est aussi une force de dissuasion. Il y a aussi la réticence de certains d'entre eux à accepter de prendre service dans ce type de ménage ; il y a également les départs fréquents des travailleurs nouvellement engagés.

Nonobstant ces contraintes, l'enquête sur de terrain a révélé, que les ménages observés employaient, pour beaucoup d'entre eux, un domestique, parfois même deux. Il peut être difficile de comprendre comment un ménage avec des revenus dérisoires ou incertains, peut garder la détermination d'embaucher une aide. Helena Hirata (2002, p. 22-23) donne une explication : « *les modalités de réalisation du travail domestique varient selon les possibilités autant économiques du couple que sociétales (disponibilité d'une main d'œuvre pour le travail domestique rémunéré)* ». Pour l'auteure, cette possibilité ne peut être intelligible que lorsqu'on prend en compte les deux facteurs à la fois. Si les possibilités du couple sont certes réduites, la main d'œuvre, dans certains contextes, est à l'opposé, plus abondante. Un simple regard sur les salaires perçus par certains domestiques peut servir de preuve à cet effet. C'est ainsi que ceux qui l'exercent le considèrent souvent comme un travail

5 EMCVB : Enquête modulaire sur les conditions de vie/ Burundi

6 Propos de Madame Lydie, une femme de 38 ans, rencontrée le 4/4/2018.

transitoire, un projet intérimaire d'une vie très large (Lakjåa, 1997). Les travailleurs domestiques enquêtés, ont tous signifié que personne ne voudrait se professionnaliser dans ce métier⁷. Ils considèrent la domesticité comme un début d'une aventure urbaine plus large, synonyme d'espoir d'une mobilité ascendante. Ils donnent des exemples des collègues qui ont plus ou moins réussi et qui, aujourd'hui, détiennent des commerces ou sont devenus des chauffeurs des véhicules ou encore sont partis à l'étranger avec leurs « boss » et beaucoup d'autres « *success stories* ».

Le travail domestique : un moyen de résister contre ou d'échapper à un risque de déclassement social

Le fait d'avoir un travailleur domestique dépasse parfois son caractère utilitaire. L'acharnement avec lequel certains couples martèlent la présence des domestiques à leur service témoigne d'une dimension moins avouable mais réelle. Beaucoup d'auteurs font remarquer ce souci d'avoir à son service des travailleurs, certains n'ayant pour rôle que celui de soigner la présentation de l'employeur et de sa famille. Goffman illustre ce souci par des récits ethnographiques riches d'intuitions dans la recherche qu'il a menée sur l'île de Shetland (1973a). Mais, il n'est pas le seul à avoir relevé ce constat. De sa part, Dominique Fougeyrollas Schwebel associe la domesticité au « *désir social du paraître* » (2001, p. 350). Son argument se trouve justifié et amplifié surtout chez les groupes appartenant aux classes sociales moyenne et supérieure. Pour ces dernières, « *Les employeurs de la nouvelle classe moyenne ont utilisé leurs domestiques pour les aider à définir leur nouvelle identité de classe* » (Rollins, 1985, p. 35).

Quand bien même la notion de classe sociale pose de problèmes sur le plan méthodologique dans les pays moins industrialisés, il n'y a pas lieu d'exclure l'existence de différences entre différents groupes. Partout et à différentes époques, la société a toujours connu des différences en son sein. Et l'heure n'est pas à leur suppression ! Des groupes se constituent et tentent de maintenir leurs frontières par les moyens dont ils peuvent avoir à leur disposition. Le problème se pose lorsqu'un membre du groupe se sent menacé de perdre la légitimité d'y appartenir notamment dans les situations de décadence. Étant donné que le chômage est l'une de ces situations que les ménages redoutent, le fait de garder un travailleur domestique paraît être, pour certains, une des stratégies accessibles pour résister à un éventuel déclassement. Dans un des *focus groups* organisés avec les travailleurs domestiques, un d'eux fait constater la manière dont certains « patrons » considèrent les travailleurs domestiques. « *Quand mon patron se trouve à la maison, il veut*

⁷ Christine Deslauriers (2017) mentionne une partie des travailleurs domestiques qui se professionnalisent dans ce secteur, mais ces derniers ont la particularité de travailler dans des ménages plus huppés. Ils sont relativement mieux payés et rentrent régulièrement chez eux surtout en fin de semaine puisqu'ils proviennent pour la plupart de ces derniers des collines surplombant la ville de Bujumbura. Il existe aussi une catégorie de travailleurs domestiques qui travaillent le jour et rentrent chez eux le soir, mais ils sont dans des proportions très réduites et sont difficiles à identifier.

une obéissance plus que celle dévolue à Dieu. En général, même lorsqu'il n'y a pas de travail à faire, les employeurs veulent que l'on soit là »⁸.

Dans certains quartiers en effet ou pour certaines personnes, il y a une question qui est toujours posée lorsqu'un travailleur domestique n'est pas directement accessible lors d'une visite : « *Où est votre travailleur* » ? Les ménages se trouvant dans ce genre de situation disposent d'un répertoire de réponses tout fait. « *Il est monté en congé* » ; « *Je l'ai renvoyé et je suis à la recherche d'un autre* » ; « *Il est allé aider un voisin (ou une parenté)* ». De telles répliques sont lancées à chaque demande. Se priver de travailleur domestique est un signe que rien ne va plus. *Rien ne marche chez un tel, il n'a même plus de domestique !* La situation est d'autant plus préoccupante qu'elle constitue un sujet de débat entre femmes aussi bien sur leur lieu de travail que dans la plupart de leurs rencontres.

Ce souci d'apparence est source de grands malentendus entre travailleurs et employeurs d'autant plus que les demandes ne sont pas souvent clairement exprimées. Par ailleurs, il s'agit de satisfaire à des attentes que ni les patrons ne savent préciser et qui échappent par conséquent aux travailleurs. Dans ces circonstances, les employeurs s'attendent à d'autres compétences permettant au travailleur de cerner ce dont ils ont besoin avant même qu'ils ne le verbalisent (Fouquet, 2001). Enfin, en raison des demandes rarement formulées de façon claire à un travailleur domestique qui ignore parfois l'objet de ses sollicitations incessantes dont il fait l'objet, les deux protagonistes se retrouvent à deux doigts du conflit (Lutz 2008b, p.35). Même si techniquement il maîtriserait le travail, il peut ne pas avoir de l'intérêt à s'y investir davantage d'autant plus qu'il garde un rapport assez ambivalent par rapport à sa famille hôte et inversement (Hau-nung-Chan, 2005). Le travailleur domestique ne peut pas se faire d'illusion qu'il est membre de cette famille tandis que celle-ci le considère toujours comme un étranger lorsque son humanité n'est tout simplement pas déniée et cela de plusieurs manières.

Position paradoxale du travailleur domestique au sein du foyer

Dans la plupart des traditions, l'occupation de l'espace dessine les hiérarchies à respecter. Chacun sait approximativement où il doit s'installer dans les divers endroits constitutifs de l'habitation. Si on s'intéresse à la maison, l'espace de chacun est bien maîtrisé de façon qu'il est courant d'entendre surtout les enfants dire : « *Ça, c'est le siège de papa* ; *Ça, c'est le siège de maman* », etc. Lorsqu'il faut chercher le travailleur domestique, l'on sait souvent qu'il faut aller le voir à l'arrière-cour. Il faut que le jardin soit bien tondu, le véhicule bien lavé ; mais, il n'est pas important de savoir qui est derrière ce labeur. Il s'agit d'un travail dans lequel l'identité de celui qui s'en charge s'efface derrière celle de la « famille » et de son projet social (Gill, 1990, Fougeyrollas Schwebel, 2001). Il est à la fois membre de la famille sans jamais lui appartenir. Ce qui fait dire à Blandine

8 Témoignage de Médique, 19 ans, 3 ans de service, rencontré lors d'un focus group organisé le 31/3/2020.

Destremau & Bruno Lautier que « *La domestique est toujours à la fois dedans et au-dehors. Elle doit « rester à sa place » mais sa place n'est jamais dite* » (2002, p. 253). Celle-ci fait tout le travail, mais elle n'apparaît que sur demande de ses patrons. Elle doit souvent s'effacer elle-même et pourrait faire l'objet de remarques acerbes si elle attendait un petit instant. « *Eclipses-toi vite, ne vois-tu pas que des gens viennent* », entend-t-on souvent. Comme si elle-même n'était pas une personne !

Cette occultation de la personne du travailleur domestique s'observe aussi dans le fait qu'il est parfois considéré comme une personne différente des autres : il ne se fatigue pas, n'a pas de sentiment, n'a pas de rationalité, etc. Certains employeurs veulent les avoir à leur disposition chaque fois qu'ils le veulent et ignorent complètement les besoins et l'état de santé de ces derniers (Gill, 1990). Pour insister sur cette « invisibilisation », Hau-nung-Chan (2005) donne un exemple d'une femme enquêtée qui répond à son interlocuteur que, en tant que travailleur, on peut être en train de nettoyer la pièce dans laquelle le patron travaille et que ce dernier ne percevra parfois pas la présence à moins qu'il ne se rende compte que le matériel qu'il utilise ne le dérange sur ses chevilles.

Dans d'autres cas, à l'instar de la manière dont les esclaves étaient traités notamment en leur refusant des noms, en les considérant comme des objets à la disposition de leurs propriétaires, les domestiques se voient parfois ôter le nom ou sont obligés de le changer (Todd, 2009).

Il n'est pas en effet exclu que le patron, la patronne ou un de leurs proches, porte le même nom que le travailleur domestique (si on sait comment les emprunts de noms circulent) dans ce cas, il est courant que l'on prête un autre nom à ce dernier, parfois même péjoratif. De plus, le travailleur domestique est souvent perçu comme une propriété de son employeur mais aussi des voisins de ce dernier. En effet, pour certains employeurs, il y a quasi assimilation entre ce travail et le travailleur qui l'effectue (Dussuet, 2001). Ce qui fait dire à certains employeurs, « *Tu cherches quelqu'un que tu vas payer alors que le mien sera libre ce jour-là* » ou encore, « *Ne peux-tu pas me prêter ton domestique, j'ai besoin de quelqu'un qui m'aiderait en quelque chose !!* ». Ainsi perçu, le travailleur domestique est réduit à un objet dont l'employeur peut disposer à sa guise (Auvergnon, 2013, p. 4). Souvent, on ne connaît pas son nom, encore moins son âge⁹; il est défini par rapport à son employeur, il est domestique d'Untel.

Ce type de traitement pose problème chez le travailleur domestique dans son agir professionnel. Le problème est exacerbé surtout lorsqu'il y a conflit entre les conjoints ou tout simplement entre des membres de la famille pour laquelle il travaille. Certains des

9 Lors de ma recherche, lorsque je demandais l'âge des travailleurs domestiques à leurs employeurs pour s'enquérir de la composition du ménage, ils étaient beaucoup à me dire qu'ils ne le connaissaient pas. Ils me promettaient de me le renseigner après avoir consulté le « cahier de ménage ». Celui-ci a été instauré à la suite des problèmes sécuritaires intervenus avec la contestation du 3e mandat de feu Nkurunziza, ancien Président de la République du Burundi, pour contrôler le mouvement des populations. Ce cahier contient les noms et l'identité de chaque membre du ménage et les travailleurs domestiques doivent être enregistrés dans ce dernier.

travailleurs rencontrés indiquent en effet, que même lorsqu'il y a conflit, ils ne doivent jamais montrer qu'ils ont vu ou entendu ce qui s'est passé. Ils indiquent qu'ils font semblant de n'avoir rien vu, rien entendu. Lorsqu'ils estiment que la situation risque de s'aggraver, disent-ils, ils vont discrètement alerter les voisins. Quand leurs patrons leur demandent pourquoi il y a eu intervention de l'un ou de l'autre voisin, ces derniers leur rétorquent que ces voisins sont venus d'eux-mêmes et qu'ils ignorent comment ils ont été informés sur ce qui se passait.

Travail domestique et nécessité d'une révision épistémologique

L'essentiel de la littérature sur le travail domestique en fait une occupation essentiellement sinon majoritairement féminine dans laquelle une femme délègue une partie importante de ses charges domestiques à une autre femme. Cette dernière est considérée comme le prolongement et le substitut de la femme au foyer (Rollins, 1985). Mais cette façon de voir déjà elle-même discutable, pose un autre problème épistémologique dans certains contextes où de plus en plus d'hommes se font embaucher dans ce domaine. L'espace reste-t-il privé dès lors qu'il est régi par des mécanismes relevant de l'espace public par excellence. Quel genre doit-on attribuer aux uns et aux autres entre hommes et femmes exerçant dans ce domaine lorsqu'on leur réclame des compétences similaires ?

Séparation sphère publique/sphère privée

Le travail domestique représente un éventail d'activités difficilement identifiables. Sa seule particularité, selon la littérature existante et selon la définition du BIT, est de se dérouler au sein d'un ménage, du moins dans un espace privé. Les tentatives de légiférer en la matière vont dans le sens d'appliquer ce qui relève de la sphère publique à la sphère privée. En effet, dans le cadre du travail domestique, l'on se retrouve pro ou prou dans ce que le BIT qualifie de relation de travail. Celle-ci est ainsi définie : « *La relation de travail est une notion juridique largement utilisée dans des pays du monde entier pour désigner la relation entre une personne appelée « salarié » (souvent aussi appelée « travailleur » et un « employeur » pour lequel le « salarié » exécute un travail dans des conditions définies, contre rémunération* » (BIT, 2006, p.1) Cet éclairage normatif ne manque pas de résistance lorsqu'il doit s'appliquer dans le cadre domestique comme le font constater Eliane Gubin & Valérie Piette. Les deux expliquent leur prudence de cette manière : « *de nature publique mais se réalisant dans l'espace privé, ce travail subit l'influence de logiques qui sont celles de cet espace* (2001, p. 290-292). Ces logiques tiennent aussi bien à l'attitude de l'employeur qu'à celui de l'employé. De l'avis de Kambouri (2008) s'il est vrai que certains employeurs ne sachent ou ne veulent pas délimiter le travail demandé aux travailleurs domestiques, certains de ces travailleurs veulent à leur tour personnaliser leur travail, montrer la singularité de leur passage. L'auteure rapporte, dans son article, les récits de certaines femmes albanaises immigrées et travaillant

en Grèce qui revendiquent cet aspect comme essentiel dans leur travail. De plus, certains employés éprouvent le besoin de faire des tâches qui ne leur avaient pas été signifiées dans le contrat notamment lorsqu'il s'agit des personnes dépendantes tandis que certains employeurs de leur part sympathisent avec les travailleurs. D'un autre côté, la discussion sur le caractère privé ou public du travail domestique requiert de se placer du côté de la nature des compétences que requiert le métier et de leur caractère genré. Comme on le voit davantage dans la section suivante, le travail domestique requiert des compétences à la fois féminines du domaine privé et masculines du domaine public. Kambouri fait constater que dans ce cas, les frontières entre le privé et le public ne sont plus évidentes. *“Lorsque les attributs masculins généralement associés au public (tels que le travail rémunéré, le professionnalisme, la force ou les compétences) sont exécutés en privé, la signification et la fonction des « espaces privés » sont également transformées”* (Kambouri, 2008 : 13). Ce débat sur la rupture public/privé constitue une préoccupation légitime dans des contextes différents d'exercice du travail domestique.

Dans la littérature occidentale qui est présentée sur le sujet, la discussion sur le caractère privé ou public de ce travail domestique concerne davantage les femmes. D'un côté se présentent celles qui externalisent ce travail pour se consacrer à l'emploi dans le secteur public, d'un autre côté, se trouvent celles qui sortent de leur ménage et exercent ce travail dans des ménages d'autrui. Pour Dussuet (2016), cette dernière catégorie peut considérer qu'elle exerce le travail domestique dans un espace public.

Dans un de ses articles au titre évocateur, Dussuet (2016), se pose la question de savoir si, avec les emplois dits de « *proximité* », « *familiaux* » ou encore « *service à domicile* », l'on pourrait parler du travail domestique dans l'espace public ? Tout au long de sa réflexion, elle montre qu'on est loin de s'autoriser de parler d'espace public lorsque le travail se réalise au domicile de l'employeur. L'auteure fait remarquer des aspects de caractère public qui se glissent lentement dans l'espace domestique: le travail qui était jusque-là gratuit est désormais rémunéré. De plus, alors qu'il était exécuté par les personnes internes à la cellule familiale, il est exécuté par des personnes étrangères à cette cellule, etc. Mais constate-t-elle, ces rapports salariaux restent en quelque sorte privés (Dussuet, 2016, p.299). Pour que l'on puisse franchir cette transformation d'un espace privé en un espace public, fait-elle constater, deux pièges majeurs doivent d'abord être surmontés: à savoir l'invisibilité qui caractérise ce genre d'emplois et la logique du don que certains travailleurs revendiquent. L'auteure s'en explique de cette manière : « *Situer les emplois familiaux dans la sphère publique implique de mettre à distance les logiques caractéristiques de la sphère privée, l'invisibilité et la logique du don* ». (Dussuet, 2016, p. 300). Pour l'auteure, l'action des associations qui servent d'organes de médiation entre les employeurs et les travailleurs peut aider à renforcer le caractère public de ces emplois. Elle indique que ces associations participent à un exercice de mise en forme, de mise en mots qui permet d'objectiver le travail domestique et de l'extraire d'un cadre privé. De cette façon, ajoute-t-elle, le conflit entre « *travailleur* » et « *employeur* » cesse d'être un

conflit entre des « personnes » et devient un conflit public. A ce niveau, les normes qui le gèrent deviennent aussi publiques et par conséquent applicables, contrastant avec les négociations couvertes d'ombre qui ont lieu dans l'espace privé (Auvergnon, 2013).

Sur le terrain Burundais et ailleurs, cette publicisation est visible mais rencontre des résistances et des contraintes dont on peut comprendre en explorant les logiques d'actions qui guident les protagonistes impliqués. Les travailleurs domestiques rencontrés reconnaissent l'existence des associations qui revendiquent être leur porte-parole mais signalent leur instrumentalisation par ceux qui les initient et la quasi absence d'avantages liés à l'adhésion dans ces collectifs.

Travailleur/Travailleuse : catégories imparfaites pour saisir la réalité du travail domestique

En occident, une brève littérature renseigne sur la féminisation de ce métier notamment avec l'industrialisation (Todd, 2009) mais moins sur ce que faisaient les hommes en domesticité et les qualités qu'ils devraient démontrer avant de céder cette profession aux femmes. Pour certains analystes, ce travail présente une particularité de par les compétences qu'il exige de la personne qui l'exécute. Celui-ci requiert premièrement des aptitudes techniques dans l'accomplissement des tâches et deuxièmement des aptitudes corporelles consistant en une adoption réussie des attitudes appropriées comme par exemple l'humilité, l'attention, la déférence (Bujra, 2000, p. 77) ou encore la loyauté, l'honnêteté et la fiabilité (Gill 1990, p. 80). Au-delà des compétences techniques et des attitudes corporelles, indique Andersen (2003), certains employeurs recherchent chez leurs travailleurs des relations d'amitié, de soutien et même de thérapie.

Comme indiqué plus haut, ce n'est pas la personne du travailleur domestique qui importe, mais les activités qu'il fait. Ce qui fait que, malgré certaines préférences, il devient difficile pour certains employeurs d'expliquer pourquoi ils recrutent une fille ou un garçon en dehors de certains stéréotypes ou certaines craintes. Dans le contexte burundais en effet, en raison d'une grande occurrence de grossesses non-désirées chez les filles, certains employeurs ne veulent pas recruter des filles de peur qu'elles ne tombent enceinte sous leur toit et que la gestion de la grossesse ne leur pose problème. C'est ainsi que lorsque les enfants grandissent, la préférence est souvent celle d'embaucher un garçon. Cependant, lorsque les enfants sont encore petits, certains de mes interlocuteurs pensent que les garçons ne peuvent pas leur assurer certains soins et engagent systématiquement des filles. De plus en raison des cas de viols qui sont rapportés sur les mineurs, certains employeurs craignent pour la sécurité de leurs enfants et préfèrent les filles aux garçons. Dans le contexte Burundais, Deslauriers (2017) fait constater, que plus les domestiques font carrière, plus ils se spécialisent, ce qui rend la sectorisation moins genrée que générationnelle. Elle trouve que la préférence irait plutôt vers les filles et femmes en raison de leur polyvalence dans les tâches domestiques même

si les statistiques que dégagent les ONGs œuvrant dans ce secteur indiquent le contraire. Inès Pérez & Christiane Stallaert (2015) elles, considèrent que le fait que des hommes se retrouvent dans des métiers traditionnellement féminins tend plutôt à déplacer et renforcer les frontières de genre. Dans leur recherche sur les migrants latino-américains exerçant le métier de travailleurs domestiques à Bruxelles, les auteurs constatent que ces derniers cherchent à justifier différemment leur implication dans ce métier. Mais ceux-là se trouvent plus ou moins dans une position améliorée que leurs collègues obligés de se loger et de se nourrir chez leurs employeurs et en l'absence de cadre légal régissant le métier.

Mon questionnement de la pertinence de la catégorie de genre associée à un ou une travailleur-se domestique renouvelle celui de Francesca Scrinzi qui se pose elle-même la question suivante : « *Où est son genre ?* » La question découle de la recherche qu'elle mène auprès des « *hommes de ménage* » (Scrinzi, 2005, p. 8) comme elle les désigne. A l'origine de cette question, l'auteure constate que ces hommes doivent démontrer des compétences « féminines » pour satisfaire aux exigences du travail domestique tandis que les femmes considèrent l'« *être homme* » comme une compétence qu'on active au travail. L'auteure mentionne une série de stratégies mises en œuvre pour réussir à s'intégrer dans le travail domestique pour les hommes. Il s'agit dans un premier temps de dénaturiser les compétences féminines et de se les approprier et dans un second cas de les re-naturaliser. C'est dans ce sens que Kambouri trouve que l'espace domestique constitue un terrain propice pour l'émergence d'identités transgenres et transculturelles (Kambouri, 2008, p.19). Cela du fait qu'indistinctement, les employeurs recherchent chez les travailleuses et travailleurs les mêmes qualités.

En effet, alors que les hommes se perçoivent comme actifs et s'associent au pouvoir, à la protection, au courage et à la dureté, l'affirmation de soi, la rationalité et la force (Connell, 1995), ces attributs sont moins requis dans le cadre du travail domestique. Au contraire, l'homme fait recours à des attributs beaucoup plus féminins comme la patience, l'esprit de sacrifice (Scrinzi, 2005). Dans ces conditions, la dichotomie masculin-féminin paraît inadaptée pour appréhender correctement le travailleur domestique sous l'angle du genre, faut-il alors inventer un autre genre ?

En outre, comme indiqué plus haut en discutant de l'invisibilité du travailleur domestique, ce dont l'employeur a besoin, c'est aussi bien la force de travail elle-même que la personne toute entière. En dehors de servir d'une main d'œuvre disponible et en permanence en effet, ce dernier sert à une autre fin. Non seulement il participe sans le savoir à soigner l'image de la famille au service de laquelle il se trouve, mais joue aussi le rôle de « tampon ». Dans son travail sur la domesticité, Andersen rapporte les propos d'une femme interrogée à propos de la présence de ce personnage dans le ménage : « *Si elle devait abandonner le service, mon mari et moi allons divorcer dans six mois* » (Ehrenreich 2003, p.89). Plutôt que de désigner par-là exclusivement les tâches auxquelles il a été fait référence dans la présente discussion plus haut, l'allusion faite est d'une autre nature. A ce propos, Huaning Chan fait remarquer que « *Les travailleuses domestiques agissent comme un tampon pour*

les émotions négatives qui surviennent dans la vie quotidienne du couple » (Hau-ning Chan, 2005, p. 515). Dans des contextes dans lesquels le ménage abrite plusieurs personnes de statuts différents, on peut se dire que ce n'est pas seulement les adultes qui s'autorisent à gronder le domestique. Les enfants, les parents agissent parfois de même à son égard. Les travailleurs domestiques que j'ai rencontrés témoignent de cet état de fait et indiquent qu'ils n'ont d'autre choix que de se résigner. Ils se considèrent en effet, et à juste titre, comme les derniers dans la hiérarchie, les seuls à exécuter des ordres sans en donner leur tour à personne. La seule solution qui se présente à eux est de rompre le lien et partir avec le risque de se retrouver dans la même situation dans la prochaine famille. Ce qui ne signifie pas qu'ils développent aussi de leur part, des stratégies de résistances contre cette soumission comme le relève Sarah Lecomte (2001).

Conclusion

Envisager le travail domestique dans le perspectif genre n'a cessé de nourrir les réflexions scientifiques depuis qu'il a été dénoncé par les féministes comme indicateur d'inégalité hommes-femmes. Le même travail est perçu aussi comme un signe d'inégalité entre les classes sociales, entre les races et entre les femmes elles-mêmes d'autant plus que ce genre de contrat lierait les femmes entre elles. Cette image traditionnelle de la domesticité, qui la rend une occupation presque toujours et partout féminine se relativise davantage. En effet, en raison de la rareté des emplois et de l'extension du chômage, des hommes en nombre considérable se font embaucher dans ce secteur. En Occident, ces hommes sont souvent dans des situations déjà précarisées puisque ce travail concerne surtout les hommes issus de la migration. Mais, on rencontre aussi des hommes qui s'engagent dans ce type de travail dans des cadres nationaux comme l'article le montre.

Certes, la question de l'intégration des hommes dans les secteurs traditionnels féminins se posent ici comme ailleurs. Il semble cependant que les réponses à cette préoccupation ne soient pas satisfaisantes pour appréhender ce que cette indistinction appelle comme théorie pour cerner tous les contours de ce phénomène difficile par ailleurs à renseigner empiriquement. A l'évidence, des continuités existent dans les représentations que l'on peut avoir du travailleur domestique, mais l'article insiste sur les aspects qui bousculent un peu nos certitudes intellectuelles. Il plaide pour une analyse située de la pratique et défend deux principales idées. La première est que le travail domestique est loin d'être envisagé comme un travail ayant un caractère privé. Classiquement, on considère que la distinction entre sphère publique et sphère privée délimite pour les hommes et pour les femmes des espaces, des normes et des activités distincts qui hiérarchisent leurs positions sociales (Dussuet, 2016). Dès lors qu'hommes et femmes se retrouvent dans le même espace domestique, celui-ci reste-t-il féminin ? De plus, comme analysé plus haut, l'on constate que ce travail réclame à l'homme et à la femme qui le contractent le même

type de compétences ni totalement féminines ni totalement masculines.

La discussion menée dans le cadre de cet article est loin d'épuiser le débat. Si l'intérêt a porté sur la manière dont le travail domestique transforme l'espace traditionnellement considéré comme privé, les chercheurs en ce domaine devraient être aussi attentifs à la manière dont la domesticité s'infiltré progressivement dans l'espace public dans certains secteurs. De même, l'on devrait s'interroger sur le rôle que joue le travailleur domestique dans la négociation des rapports de genre. Ce dernier participe-t-il à l'établissement d'une répartition égalitaire ou équitable entre les partenaires du couple ? Ne risque-t-il pas de se poser en gardien de normes de genre et partant à leur renforcement ?

Références bibliographiques

- Agadjanian, V. 2005. Men doing "Women's Work". Masculinity and Gender Relations among Street Vendors in Maputo. In Lahoucine Ouzgane & Robert Morell (eds). *African Masculinities. Men in Africa from the Late Nineteenth Century to the Present*. Palgrave Macmillan, University of Kwazulu-Natal Press. 257-270.
- Anderson, B., 2003. Just another Job? The Commodification of Domestic Labor in B. Ehrenreich & AR Hochschild (eds). *Global Women, Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*. New York, Metropolitan Books. 104-114.
- Auvergon, P., 2013. Le travail domestique sur le chemin du travail décent. J-L., Gil y Gil, *Migraciones internacionales e impacto de la crisis economica : compromisos de la OIT*. Jura Editora. 279-310.
- Baeck, L., 1957. Etude socioéconomique du Centre extra-coutumier d'Usumbura. Bruxelles. Académie Royale des Sciences coloniales.
- Banque Mondiale, 2016. Evaluation de la pauvreté au Burundi. Région Afrique. Addis Abeba.
- Botte, R. 1982. De quoi vivait l'Etat ? In *Cahiers d'études africaines*. Vol. 22, n°87-88. 277-324.
- Bujra, J., 2000. *Serving class: Masculinity and the feminisation of domestic service in Tanzania*. Edinburgh. Edinburgh University Press for the International African Institute.
- Bureau International du Travail. 2006. *La relation de travail*. Rapport V (I). 95e session, Genève.
- Connell, RW., 1995. *Masculinities*. Cambridge. Polity Press.
- Deslauriers, C., 2017. La domesticité masculine, un phénomène assez spécifique au Burundi, *Mensuel Jimbere*, n°3. Bujumbura-Burundi.

- Destremau, B., & Lautier, B., 2002. Introduction : Femmes en domesticité (les domestiques du sud, au nord et au sud) in *Revue du Tiers-Monde*. T XLIII, n°170. 249-264.
- Dussuet, A., 2001. « On n'est pas des domestiques. La difficile professionnalisation des services à domicile ». *Sextant*, n°15-16. 279-295.
- Dussuet, A. (2016). Genre, frontières du travail domestique et marge du salariat. Le cas des aides à domicile. Vol. 2, n°17. 123-141.
- Ehrenreich, B. 2003. *Maid to Order*, in Ehrenreich, B. & Hochschild AR. (eds). 2003. *Global Women, Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*. New York, Metropolitan Books. 85-114.
- Faouzi, A., 1997. Le travail domestique. *Revue algérienne d'anthropologie et des sciences sociales*. Vol. 1. 7-19.
- Fougeyrollas-Schwebel, D., 2001. Organisation domestique: arrangements entre hommes et femmes. In E. Gubin, & V. Piette (eds). *Domesticité*. Sextant, *Revue interdisciplinaire d'études sur les femmes*. ULB. 345-347.
- Fouquet, A., (2001). Le travail domestique : du travail invisible au « gisement » d'emplois. F. Héritier (éd). *Masculin-Féminin, questions pour les sciences de l'homme*. Paris. La Découverte. 99-127.
- Gill, L., 1990. Painted Faces: Conflict and ambiguity in Domestic Servant-Employer Relations in La Paz 1930-1988. *Latin American Research Review*. Vol. 25, n°1.119-136.
- Goffman, E. 1973a. *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*. Paris. Les Editions de Minuit.
- Hau-nung-Chan, A., 2005. Live-in Foreign Domestic Workers and their Impact on Hong-Kong's Middle-Class Families. *Journal of Family and Economic Issues*. Vol. 26, n°4, p. 509-528.
- Hirata, H., 2002. Travail et affects. *Les ressorts de la servitude domestique. Note de recherche*. Vol. 2, n°8. P. 11-26.
- IDAY. 2016. Enquête sur les travailleurs domestiques: RDC, Burundi, Rwanda, Ouganda, Kenya. Rapport Régional.
- IDAY & Terre des Hommes (2015). Étude sur le travail domestique, en particulier des enfants au Burundi. Bujumbura-Burundi.
- Jeffrey, D., Identité masculine et épreuves à l'adolescence. *UFRGS*, n°32. 119-135.
- Kambouri, H., 2008. Feminine Jobs/Masculine Becomings: Gender and Identity in the Discourse of Albanian Domestic Workers in Greece. *European Journal of Women's Studies*. Vol. 15, n°1. 7-22.
- Lakjaa, A., 1997. Le travailleur informel: figure sociale à géométrie variable : le travail à domicile. *Revue algérienne d'Anthropologie et des Sciences sociales*. Vol.1, 20-42.

- Lecomte, S., 2001. La bonne figure résurgente d'une « travailleuse frappée d'indignité. In E. Gubin, & V. Piette (eds). Domesticité. Sextant, Revue interdisciplinaire d'Etudes sur les femmes. ULB
- Lutz, H., 2008b. Migration and Domestic Work. An European Perspective on a Global Theme. Adelshot. Ashgate.
- Moujoud, N., 2017. Servir en ville (post) coloniale. Entre travail non libre et résistances par le bas au Maroc. Anthropologie et sociétés. Vol. 41, n°1.129-145.
- Mozère, L., 2001. La Philippine ou la "Mercédès-Benz" des domestiques. Entre archaïsmes et mondialisation. Carrière des femmes dans l'informalité. In E. Gubin & V. Piette (eds). Domesticité. Sextant, Revue interdisciplinaire d'Etudes sur les femmes. ULB. 297-317.
- Nkurunziza, L., 2017. Vie de Boy. Les récits de mille et une souffrance des jeunes domestiques. *Mensuel Jimbere*, n°3. Bujumbura-Burundi.
- Nsabimana, T., 1993. Le contrôle de la main-d'œuvre au Burundi fin XIXe siècle -environ 1930. *Civilisations*, n°41, 307-327.
- OIT (2011). Convention 189 sur les travailleuses et travailleurs domestiques. Genève
- Pendame, L. 2006. The Socioeconomic and Legal position of domestic workers in Malawi. A Case study of Zomba Municipality. Masters' Dissertation. University of Zimbabwe.
- Pérez, I & Stallaert, C., 2015. Male Domestic Workers and Gendered Boundaries among Latin American Migrants in Brussels. *European Review of Latin American and Caribbean Studies*. N°98, 69-86.
- République du Burundi. 2015. Enquête modulaire sur les conditions de vie des ménages au Burundi. Bujumbura.
- Rollins, J., 1985. *Between Women: Domesticity and their Employers*. Philadelphia. Temple University Press.
- Roy, D., 2006. "L'argent du ménage », qui paie quoi ? Travail, genre et sociétés. Vol. 15, n°1. 101-119.
- Sarti, R., 2005. The true servant: Self-definition of male domestics in an Italian City (Bologna 17th-19th centuries). *History of the Family*, n°10. 407-433.
- Scrinzi, F., 2005. Les « hommes de ménage » ou comment « aborder la féminisation des migrations » en interviewant des hommes. *Migrations et société*. Vol. 17. n°99-100. 229-240.
- Simonovsky, Y., & Luebker, M., 2012. Estimations mondiales et régionales de l'emploi domestique. Note d'information n°4. OIT: Genève.
- Todd, S., 2009. Domestic Service and Class Relations in Britain 1900-1950. *Past & Present*, n°203. 181-204.
- Tranberg Hansen, K., 1992. Gender and Housing: The case of Domestic Service in Lusaka, Zambia. *Journal of the International African Institute*. Vol. 62, n°2. 248-265.